

## Pour candidater :

Terminales toutes séries : professionnelle, technologique et générale.

Il suffit d'être inscrit en terminale ou en BTS et d'avoir une idée de projet ou d'être intéressé par la démarche entrepreneuriale.

### 1. Retirez un dossier sur le site académique :

[www.ac-rennes/ree](http://www.ac-rennes/ree)

→ esprit d'entreprendre

→ mention régionale création d'entreprise



Accédez directement à la page en flashant ce code

### 2. Complétez ce dossier :

présentez votre parcours, vos motivations et votre projet.

### 3. Adressez-le avant le 6 novembre 2015

à

Floriane Blusseau

envoi par mail : [floriane.blusseau@ac-rennes.fr](mailto:floriane.blusseau@ac-rennes.fr)

Un jury sélectionnera les dossiers pour l'ensemble de l'académie.



## Pour plus d'informations :

Ingénieure pour l'école et pilote du dispositif, Floriane Blusseau est joignable au :

02 99 25 18 45

06 32 23 03 21



**12 séquences de formation**  
samedis matins/mercredis soirs  
**de fin novembre 2015 à avril 2016**



**Une soutenance**  
devant un jury de professionnels  
et d'enseignants **en avril 2016**



**4 sites de formation en Bretagne**  
**15 places par établissement**



### Lycée Alain René Lesage – Vannes

Coordonnateur : Marc Weinmann

### Lycée Paul Sérusier – Carhaix

Coordonnatrice : Sylvie Kervoelen

### Lycée Victor et Hélène Basch – Rennes

Coordonnatrice : Isabelle Le Pape

### Lycée Rabelais – St Brieuc

Coordonnateur : Yannick Collin

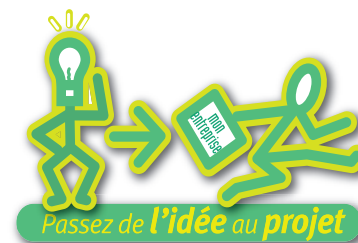


MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



[www.ac-rennes.fr](http://www.ac-rennes.fr)

Vous êtes en terminale ou en BTS  
Vous avez envie d'entreprendre



Complétez votre formation  
Echangez avec des professionnels  
Découvrez le parcours du créateur !  
avec la

## Mention Régionale Création d'Entreprise

**Formation gratuite** proposée par l'académie de Rennes, en partenariat avec de nombreux acteurs de l'économie régionale.

**12 demi-journées** pour construire votre projet avec l'aide de professeurs et de professionnels.

**Une attestation de formation** signée par le recteur vous sera remise en fin d'année.



## → Les objectifs de la formation

- Développer l'esprit d'entreprendre.
- Travailler en autonomie, prendre des initiatives.
- Acquérir une connaissance de la vie économique.
- Formaliser un projet de création ou reprise d'entreprise.

## → Les contenus des enseignements

- Panorama et enjeux de la création ou de la reprise d'entreprise.
- Le créateur : bien se connaître pour mieux réussir.
- Une approche mercatique : les marchés, la demande, la clientèle, la concurrence.
- Ce qu'il faut savoir sur le plan juridique : structure juridique, l'enseigne, les interventions, la responsabilité...
- Ce qu'il faut savoir sur le plan social : les formalités administratives, la législation sociale.
- Les notions comptables et l'approche fiscale.
- La gestion financière de l'entreprise : apprécier les besoins de financements initiaux, trouver des fonds, faire vivre l'entreprise.



## → Les apports de la formation

Ouverts sur le monde économique, les étudiants **construisent** une vision de l'entreprise, **comprennent** le rôle du créateur-repreneur d'entreprise.

Travaillant en **autonomie**, ils expriment leur **créativité**, apprennent à formaliser leurs **idées**, organisent leurs **démarches** et argumentent leur choix.

Les futurs chefs d'entreprise entrent en relation avec différents interlocuteurs et **tissent un réseau** avec ceux qui constitueront leurs partenaires extérieurs de demain : responsables d'entreprises, associations, banques, collectivités locales, organisations professionnelles, etc...

“ Oser s'aventurer, s'affirmer, garder un cap, savoir se fixer des objectifs, changer de regard sur le chef d'entreprise, s'ouvrir des opportunités... Mais aussi mieux comprendre les cours ! “, voilà comment les étudiants résumant ce que leur a apporté la MRCE.

**Pour les diplômés 2015 :**  
**1 création et 1 reprise d'entreprise,**  
**un dépôt de brevet.**

## → Le déroulement de la formation

12 demi-journées pendant l'année.

**Des enseignements théoriques illustrés concrètement**, assurés en coanimation par :

- un enseignant d'économie, de gestion, de droit...
- un intervenant professionnel, dirigeant ou cadre d'entreprise, membre d'une chambre consulaire, banquier, expert-comptable juriste...

## → Le dossier de restitution du projet

Chaque participant élabore un dossier de présentation de son projet, avec l'aide de ses professeurs et des intervenants. Il bénéficie d'aides à la formalisation et de conseils pratiques.

### Contenus :

- Présentation et argumentation de son idée.
- Positionnement du projet dans son environnement dont analyse du marché.
- Plan d'actions pour mise en œuvre du projet.
- Financements et projection de l'activité.

## → La soutenance

Prestation orale devant un jury mixte enseignants et professionnels.

